LAUXERA
CAPITAL PARTNERS

RAPPORT
LOI ENERGIE - CLIMAT

Article 29

Partie 1 :
Informations relatives à la démarche générale de la société de gestion de portefeuille

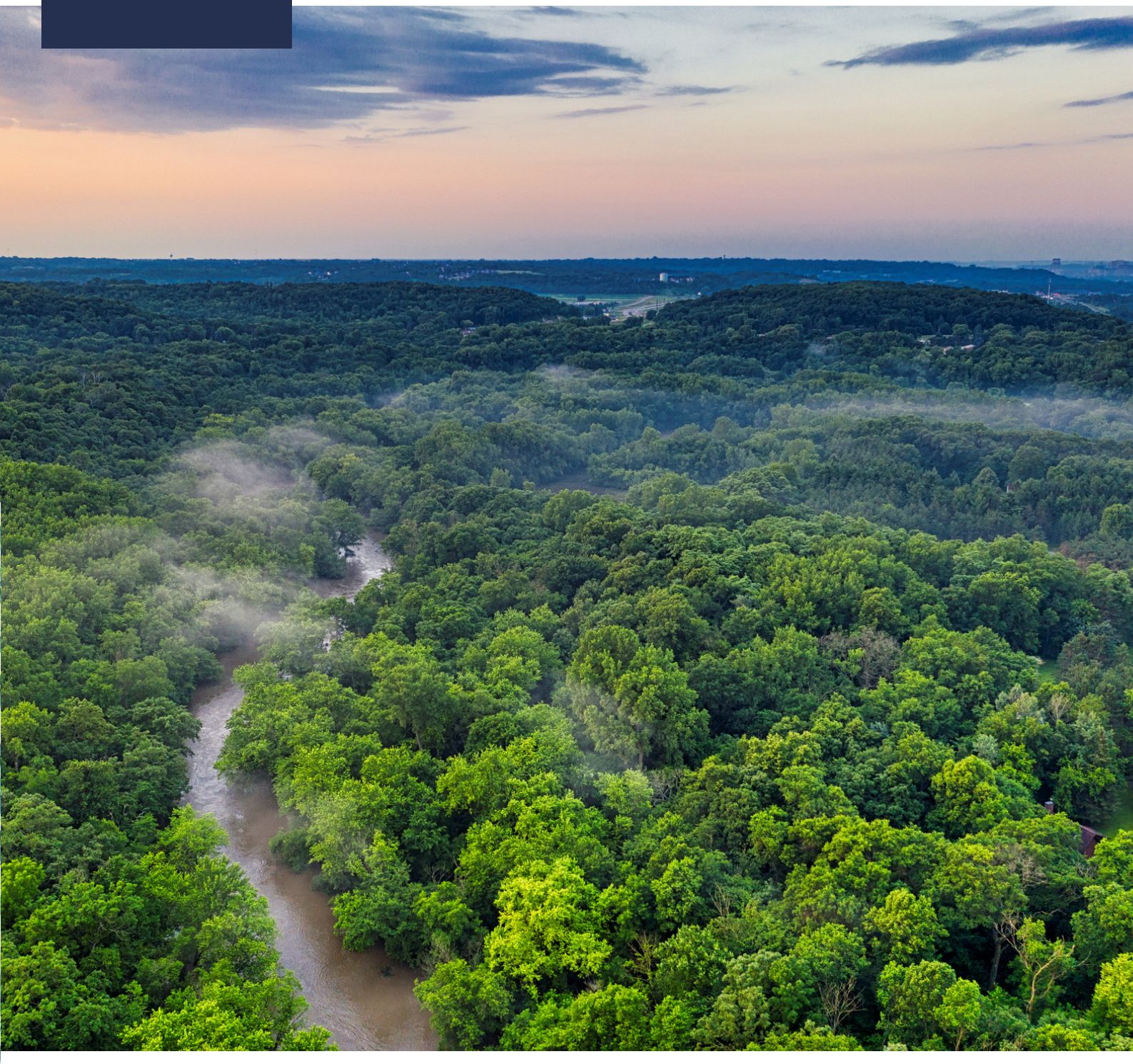

2021

LAUXERA
CAPITAL PARTNERS

TABLE DES MATIÈRES

01 Démarche générale sur la prise en compte des critères ESG

02 Information sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

03 Liste et proportion des produits financiers prenant en compte des critères ESG

04 Chartes, codes, initiatives et labels sur la prise en compte de critères ESG

LAUXERA
CAPITAL PARTNERS

01.

DÉMARCHE GÉNÉRALE SUR LA PRISE EN COMPTE DE CRITÈRES ESG

Valeurs fondamentales

Chez Lauxera Capital Partners, nous pensons qu'une approche fondée sur des principes (***principle based approach***) pour évaluer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (" ESG ") **pour tous les investissements** améliore la sélection des investissements, la gestion des risques du portefeuille et, par conséquent, les résultats pour les investisseurs de Lauxera.
En tant qu'investisseur **dans le secteur de la Santé**, Lauxera cherche à bien faire tout en cherchant à faire le mieux (*''Lauxera seeks to do well while doing good.''*).
Ainsi, les sociétés du portefeuille Healthtech du Fonds se concentrent sur l'amélioration de la qualité et de la durée de vie des patients. Elles cherchent à mettre à l'échelle des innovations médicales ayant le potentiel d'améliorer les résultats des soins de santé à l'échelle mondiale. L'investissement financier et l'accompagnement de Lauxera permettent le succès commercial de ces produits de santé et de les rendre plus performants et plus sûrs, souvent dans des domaines sans alternatives médicales acceptables.

Principal based approach

Les questions ESG nécessitent une évaluation minutieuse au niveau de l'entreprise. Lauxera évite l'application d'une politique générale et privilégie plutôt une approche au cas par cas, fondée sur des principes, pour évaluer les facteurs ESG. Les principes clés de l'équipe sont les suivants :

E **Environnemental**
Les pratiques commerciales d'une entreprise, sa chaîne d'approvisionnement et sa structuration pour la mise sur le marché doivent chercher à minimiser son empreinte carbone et ses autres impacts écologiques.
.

S **Social**
Le succès d'une entreprise dépend de sa capacité à attirer et à retenir les meilleurs talents, Cela n'est possible que si l'entreprise maintient les meilleures conditions de travail et une bonne image auprès du public et du secteur.

G **Gouvernance**
L'équipe de direction d'une entreprise et ses investisseurs doivent avoir des intérêts financiers alignés.

Lauxera ne transigera pas avec ces principes dans le cadre de ses investissements, mais l'équipe fera preuve de souplesse quand elle sera amenée à évaluer les questions ESG selon les données mises à disposition et à analyser.
Par exemple, Lauxera pourrait investir dans un dispositif médical qui réduit considérablement les symptômes globaux causés par la pathologie du patient mais qui peut, cependant, présenter un faible risque d'effet secondaire. L'équipe tiendra compte des données spécifiques ainsi que de la capacité de l'entreprise à préserver la réputation de la thérapie même dans le cas d'une communication publique de l'un de ses effets secondaires majeurs. Le principe de base de Lauxera est qu'aucune entreprise ne sera en mesure d'attirer et de retenir durablement des talents si elle n'est pas en mesure de participer au parcours de soin du patient avec une proposition de **valeur clinique convaincante.**

Nos priorités

Instaurer des politiques pour les voyages : les déplacements professionnels correspondent à une part importante de notre empreinte carbone et une partie essentielle de notre activité. Conformément à nos principes ESG, Lauxera cherche à minimiser son empreinte carbone par le biais de politiques solides et de la mise en place de mesures régulières. En 2022, nous avons réalisé notre premier audit d'empreinte carbone pour la société de gestion ainsi que pour nos sociétés en portefeuille et nous avons mis en place notre première politique de voyage. Nous étendrons nos politiques pour couvrir également nos principaux investisseurs.

Assurer une progression personnelle et équilibrée de l'équipe : nous cherchons à challenger tous les membres de notre équipe avec de nouvelles opportunités de croissance professionnelle, accélérant ainsi le parcours vers de plus grandes responsabilités dans les processus d'investissement et de suivi des sociétés. Pour permettre cette croissance tout au long du parcours professionnel, nous proposons des formations structurées, des sessions de travail collectives régulières et un mentorat individuel de la part de tous nos seniors. De plus, nous accordons une attention particulière à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. . En 2021, nous avons lancé un programme de formation continue, mis en place des avantages contribuant à la qualité de vie chez Lauxera et organisé notre premier séminaire.
En 2022, nous avons lancé un programme de rotation Paris – San Francisco et nous avons renforcé notre réseau auprès des étudiants.

Être à l'écoute en tant que pairs, maîtriser nos engagements : nous tentons de créer un environnement d'écoute où chaque membre de notre équipe peut participer aux décisions qui sont prises, et où chaque voix peut avoir un impact. Depuis sa création, les réunions du comité d'investissement de Lauxera sont ouvertes à tous. En 2021, nous avons mis en place une évaluation annuelle 360° que nous poursuivrons en 2022.
Nous appliquons rigoureusement les politiques, méthodes et mesures de protection pour gérer tout risque lié à une défaillance de conformité, au vol de données et à d'autres facteurs. En 2021, nous avons réalisé tous les audits externes de contrôle et conformité interne et aucun risque majeur n'a été identifié.

Intégration dans le processus d'investissement

En ce qui concerne les opportunités, l'équipe compte identifier des investissements dans lesquels une question ESG contribue à la croissance durable ou à la compétitivité de l'entreprise. En ce qui concerne la prise de risques, l'équipe s'assure que le rendement prévu pour chaque investissement reflète correctement tous les risques commerciaux, y compris les risques liés aux facteurs ESG.
L'analyse des facteurs ESG peut fortement influencer l'attractivité d'un investissement, tant dans l'évaluation du taux de croissance de l' entreprise que dans la mesure du taux de rendement minimal. L'équipe pense que cette intégration de l'analyse ESG dans la valeur projetée de chaque opportunité de portefeuille, lorsqu'elle est méritée, est un moyen simple et efficace d'intégrer ces questions dans **le processus d'investissement de Lauxera.**

Des clauses liées à l'ESG sont mentionnées dans **le pacte d'actionnaires** lorsque cela est possible, engageant les sociétés du portefeuille à divulguer des indicateurs et à **fournir les meilleurs efforts en matière d'amélioration ESG**. Les facteurs ESG sont soigneusement pris en compte lors de la sortie, en reproduisant le processus suivi lors de l'entrée.

Périmètre des investissements

La stratégie d'investissement du Fonds est de réaliser des investissements de Growth et de Growth Buyout dans des sociétés de Healthtech générant du chiffre d'affaires. Le succès de nos investissements dans le secteur des technologies de la santé est généralement **lié à la valeur de nos participations dans ce qu'elles apportent aux patients, aux fournisseurs et aux systèmes de santé.** Nos investissements visent à améliorer la qualité et la durée de vie des patients et, plus globalement, à améliorer les performances des soins médicaux. Le Fonds dispose de sa propre politique ESG qui garantit que les dirigeants évaluent les risques et les opportunités liés à l'ESG pour chaque investissement potentiel.

La société de gestion a dressé la liste des principales industries exclues de son champ d'action, mais cette liste d'exclusion n'est généralement pas pertinente dans la mesure où son univers d'investissement (Healthtech) ne recoupe pas les industries figurant traditionnellement sur cette liste ,comme l'énergie à forte émissions carbone, les armes et d'autres industries " néfastes " (y compris le tabac).

Nous excluons de notre univers d'investissement toute société pharmaceutique spécialisée qui ne peut démontrer une création de valeur pour les payeurs et les patients, dans le but d'exclure les sociétés de ce secteur en phase de commercialisation qui cherchent à obtenir des prix plus élevés pour une innovation limitée.

1. SCREENING & PRIORISATION

Évaluation approfondie des risques et des opportunités liés à l'ESG, principalement liés à l'activité et au marché

2. DUE DILIGENCE

Qualification et quantification du risque et de l'opportunité pour chaque facteur ESG jugé pertinent et matériel pour l'investissement, avec intégration dans le dossier financier le cas échéant

3. CLOSING & MONITORING

Définition des principales priorités ESG au cours de la phase de suivi, avec un contrôle régulier

Risques liés à la durabilité

Les risques liés au développement durable sont pris en compte à tous les stades du processus d'investissement du Fonds et font l'objet d'une évaluation **pour chaque opportunité** d'investissement pour laquelle une offre ferme est remise. La société de gestion a mis en place **des politiques internes** garantissant l'intégration des principaux facteurs ESG dans les propositions d'investissement. L'équipe d'investissement de la Société de gestion est tenue de remplir **une matrice de risques** de durabilité dans le cadre d'un mémo ou d'un dossier soumis au Comité d'Investissement avant toute offre ferme. Cette pratique garantit que les principaux domaines de préoccupation ESG sont couverts, évalués et discutés avant un investissement ou une acquisition majoritaire.

02.

INFORMATION SUR LES CRITÈRES RELATIFS AUX OBJECTIFS ESG PRIS EN COMPTE DANS LA POLITIQUE ET LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Surveillance, rapports et écosystème

L'équipe vise à **fournir une transparence** aux clients sur les questions liées aux **facteurs ESG. Chaque année,** Lauxera **communiquera** aux autorités et aux parties prenantes sur tous les facteurs ESG pertinents qui ont été pris en compte dans le cadre des décisions d'investissement ayant abouti à l'acquisition d'une société, ainsi que les **principaux facteurs ESG** que l'équipe suit pour toutes les sociétés du portefeuille, en notant les succès de l'année et les points à améliorer.

La société de gestion examinera les mesures et les initiatives **ESG/Impact** au niveau du **portefeuille** ainsi qu'au niveau de la **société de gestion** lors des **comités ESG** qui se tiennent **quatre fois par an**. L'ensemble de l'équipe y participe, et les investisseurs intéressés y assistent en tant qu'observateurs deux fois par an.

Plus d'informations sur la stratégie d'investissement sont disponibles dans le règlement du Fonds, dans **la politique ESG** et sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : **https://lauxera.com/.**

Informations relatives au développement durable

La Société de Gestion se conforme à **l'article L. 533-22-1 du Code monétaire et financier et au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019** concernant les informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers (le "**Règlement SFDR**"). De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion (https://lauxera.com).

La Société de gestion **évaluera et surveillera la performance ESG** du Fonds en utilisant **un mécanisme de notation** (cf Annexe.), qui sera calculé sur une base annuelle.

Les informations relatives à la prise en compte des critères ESG par le Fonds seront publiées dans le rapport annuel ESG du Fonds conformément à **l'article L. 533-22-1 du Code monétaire et financier** et son décret d'application.

Notre **rapport trimestriel** sur le fonds comprend également des informations concernant les **mesures d'impact** suivies au sein des sociétés de notre portefeuille.

Enfin, nous communiquons occasionnellement sur les actualités liées à l'ESG au sein de la Société de Gestion ainsi que celles des sociétés du portefeuille sur nos **réseaux sociaux.**

03.

LISTE ET PROPORTION DES PRODUITS FINANCIERS PRENANT EN COMPTE DES CRITÈRES ESG

Lauxera a été fondée en 2020 à **Paris** et à **San Francisco** par un groupe d'entrepreneurs et d'**investisseurs** axés uniquement sur les **technologies de santé**. Lauxera a pour mission de contribuer au développement de technologies médicales innovantes, principalement en Europe.

Nous investissons au **stade commercial et générateur de revenus** (à la fois EBITDA positif et EBITDA négatif) dans tous **les sous-secteurs des technologies de la santé**, généralement en tant que **leader ou co-leader,** et en prenant des positions minoritaires ou majoritaires.
Lauxera a lancé son premier fonds, Lauxera Growth I, en 2021 , en levant **plus de 260 millions d'euros** . L'équipe a investi environ **35% de son capital à ce jour** dans des entreprises prometteuses en **France, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Danemark,** et recherche activement des **opportunités supplémentaires.**

Lauxera Growth I SLP est classé Article 8. Nous ne gérons pas d'autres produits financiers au 30 juin 2022.

> *Chez Lauxera, nous avons élaboré nos principes ESG en fonction de notre mission: accompagner les entreprises de technologie de la santé du monde dans leur croissance. Pour ce faire, il faut donner à ces entreprises les moyens d'améliorer l'expérience des patients et la santé de la population et optimiser le coût des soins de santé par habitant. Notre objectif est que nos principes ESG conduisent à des décisions commerciales concrètes qui contribuent à la croissance rapide et durable de nos entreprises au service de notre principale mission.*
>
> **Alex Slack, Co-fondateur**

04.

CHARTES, CODES, INITIATIVES ET LABELS SUR LA PRISE EN COMPTE DE CRITÈRES ESG

Une large communauté d'investisseurs **axés sur l'ESG** est indispensable pour susciter le changement. C'est pourquoi, chez Lauxera, nous accordons une grande importance à notre engagement envers la communauté ESG. Nous avons signé les **UN PRI** (United Nations Principles for Responsible Investment), reflétant l'engagement de Lauxera à intégrer les principes ESG dans le **processus d'investissement,** et à être des **actionnaires actifs** dans la défense de ces principes auprès des entreprises de notre portefeuille. Nous prévoyons également de contribuer au mandat de l'AFIC sur "le développement durable et le capital investissement", en poussant au **changement dans la communauté française du capital investissement.**

Lauxera a signé **les PRI de l'ONU** en 2020 (lors de son année de création), et publiera **son premier rapport annuel UNPRI début 2023**.
La société de gestion s'engage à appliquer les Principes pour l'investissement responsable institués par les Nations unies (www.unpri.org). De plus, Lauxera est signataire du **Gender Parity Pledge de France Invest.**

Dans le cadre de **la loi RIXAIN**, nous avons défini un objectif de représentation équilibrée des femmes et des hommes parmi les équipes seniors prenant les décisions d'investissement. Nous présentons régulièrement dans notre rapport annuel ESG cet indicateur et cet objectif (40% en date de 2021) sera actualisé chaque année. Enfin, à partir de 2022, nous sommes signataire de la Climate 2020 Initiative et nous suivons les appels réguliers de l'**ICI** qui posent le cadre du **reporting et de la fixation d'objectifs** liés au changement climatique.
L'équipe prévoit de **constamment étudier** de nouvelles façons de soutenir davantage l'écosystème ESG. Lauxera a intégré l'analyse ESG dans son **processus d'investissement** en incorporant les meilleurs standards tels que le **SASB** et les critères de l'**IFC** dans la structuration de nos questionnaires et des **résultats de la due diligence**.

OUR CHARTERS

PRI Principles for Responsible Investment

FRANCE INVEST Association des Investisseurs pour la Croissance

ic initiative climat international Private equity action on climate change

ANNEXE

GLOBAL PORTFOLIO PERFORMANCE – EXTRAIT DE NOTRE RAPPORT ANNUEL ESG (P.11)

04.

GLOBAL PORTFOLIO PERFORMANCE

Our Portfolio

		Median Score 2021	Variance among 5 portfolio cos High	Variance among 5 portfolio cos Low
Environment	Environmental Management			
	Carbon Footprint			
	Measurement and Leadership			
Social	Workforce Relationship			
	Health and Safety			
	Training and Career Development			
	Diversity and Opportunity			
	Product Quality, Safety, and Privacy			
Governance	CSR Policy and Strategy			
	Risk Management			
	Governance Structure			
	Management and Employee Alignment			
Employment	Cumulative Jobs Created	Total 246		
		France 54		
	Jobs Growth (% yoy)	57%		

1 - 4 Needs improvement
4 - 7 Good
7 - 10 Exemplary

Methodology

We collected ESG questionnaires from all of our portfolio companies, covering 121 questions in four categories: general information, environment, social and governance. These four categories were, in turn, grouped into 11 sub categories - a score from 1 to 10 was then assigned using a standard rubric defined by Lauxera